

MOUX



N° 15 JANVIER 2019

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal a poursuivi en 2018 les actions engagées et prévues au budget. .

En 2018, nous avons réalisé l'aire de lavage pour la viticulture, l'aire de jeux, multi-sports, la première tranche de réfection de l'éclairage public, ceci avec des subventions départementales, régionales ou de l'état.

Le projet d'embauche d'un policier Municipal (intercommunal) a abouti, après ses formations, l'agent sera opérationnel en Février 2019.

Le projet de surveillance par Caméras n'ayant pas obtenu les subventions attendues sera réalisé en 2019 sur fonds propres.

Un grand merci aux bénévoles, aux associations qui œuvrent dans l'animation de la vie sociale du village.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants Mouxois qu'ils soient assurés de notre accompagnement dans l'intégration à leur nouvelle vie.

Je souhaite, en mon nom et celui du Conseil municipal, à vous et à vos proches une belle année 2019.

René MAZET

ETAT CIVIL

Naissances :

DIAS PINA Carla née le 1er novembre à Narbonne
 GRAS ROBERT Margaux née le 30 octobre à Carcassonne
 MARTINEZ Théo né le 4 novembre à Narbonne
 TOULZA Castiel né le 8 juillet à Carcassonne
 VAN GYZEL Tom né le 4 août à Carcassonne

Mariages :

Paul-Hugues BARBASTE et Emmanuelle BENEZIS le 23 Juin
 Cyril ORMIERES et Aurore ZARZOSO le 30 juin

Décès :

BACAVE Gisèle veuve SERRES décédée le 16 juin à Colombiers
 BAUDIN Claude décédée le 26 août à Moux
 BAUTISTA Jean décédé le 6 septembre à Moux
 BONNAL Juliette décédée le 8 février à Narbonne
 CABANNES Simone née ANDRIEU le 12 janvier à Lézignan
 DENJEAN Jean Louis décédé le 14 janvier à Montlaur
 FAURE France née BAQUIER décédée le 03 octobre à Moux
 GERMA Jean décédé le 11 septembre à Narbonne
 LEMOINE Aimé décédé le 8 août à Corbeil Essonnes
 MICHE DE LA BAUME Philippe le 14 septembre à Olonzac
 MOULET Paul décédé le 8 janvier à Montpellier
 ORMIERES Gérard décédé le 4 juin à Carcassonne
 OURY Claude décédé le 1er avril à Moux
 RAYNAUD Pierre décédé le 25 février à Moux
 SACCON Edmée décédée le 21 octobre à Montauban
 SCOTTO DI MINICO Claude décédé à Narbonne le 26 juillet
 SUEUR Robert décédé le 3 juillet à Moux
 TOMAS CAPELLINO Vicente décédé le 25 octobre à Moux

Page de couverture : une des plus anciennes maisons dans le village de Moux, avec les vestiges d'une fenêtre à meneau caractéristique des XIV et XV^e Siècles. Ces fenêtres furent abandonnées lors de la création de l'impôt sur les portes et fenêtres sous la Révolution, Le meneau en pierre divisait une fenêtre en 4 ou 8 multipliant l'impôt par autant de divisions, cet impôt fut abandonné en 1920.

EVENEMENTS 2018

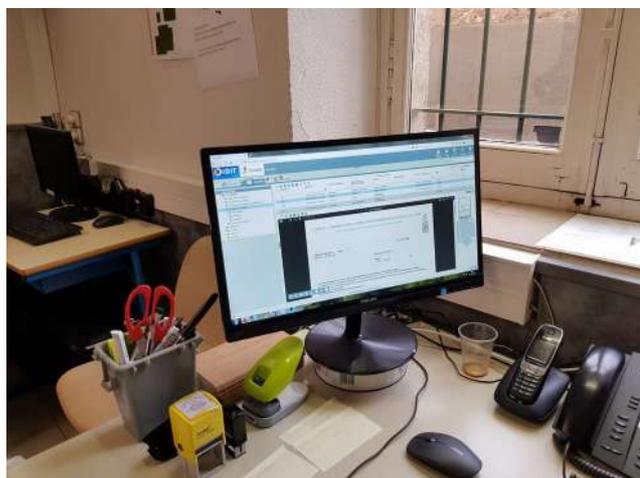
Commémorations :

Pour les commémorations du 8 Mai, du 11 Novembre et la Fête du 14 Juillet, la population Mouxoise est toujours aussi nombreuse. En ce 11 Novembre 2018 pour le centenaire de l'armistice de 14/18 les élèves des Ecoles de Moux, drivés par les Professeures des Ecoles, ont interprété la Marseillaise. Une exposition en Mairie, réalisée par les élèves, sur la guerre de 14/18, complétait cette journée de commémoration.

M
U
N



GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS



Depuis la mi-Février 2018, la Mairie de Moux s'est engagée dans la technologie GED. Les courriers reçus, factures, courriers sortants sont archivés depuis le scanner connecté. La technologie permet d'indexer, de classer les documents à la journée. il n'y a ainsi plus de risque de perte du document ni d'erreur de classement (le document papier étant classé à la date du jour de réception), permettant de le retrouver sur les critères d'index, (date, fournisseur, mot clé). La technologie OCR (full texte) permet de tracer le document sur un seul critère, par exemple "voyage scolaire" ou "préfecture" permettant un gain appréciable d'efficacité et de rapidité.

A ce jour, 1700 documents ont été archivés depuis la mise en place de ce

ECLAIRAGE PUBLIC

La première tranche de réfection de l'éclairage public a été réalisée en 2018. Tous les postes d'alimentation électrique du village ont été remplacés ainsi que l'intégralité de l'éclairage de l'Avenue Henry Bataille. La deuxième tranche d'éclairage public sera réalisée en 2019.



AIRE DE LAVAGE

Le remplissage et le lavage du pulvérisateur sont des étapes qui peuvent présenter des risques pour l'environnement (départ de produit vers le sol ou les eaux de surface) ainsi que pour les opérateurs si elles ne sont pas bien maîtrisées. Depuis la publication de l'arrêté du 12 septembre 2006, l'aménagement d'une aire de lavage spécifique disposant d'une surface dure et étanche avec système de récupération des eaux d'écoulement **est devenu obligatoire dès lors que le lavage du pulvérisateur a lieu sur l'exploitation (lavage interne et/ou externe)**.

L'ensemble de ces effluents doit ensuite être traité par un système reconnu efficace par le Ministère en charge de l'écologie ou enlevé pour être géré par un centre spécialisé en tant que déchet dangereux. Le plus souvent, l'aire de lavage sert aussi de poste de remplissage. Elle permet alors de récupérer les débordements ou renversements accidentels qui peuvent survenir lors de l'opération de remplissage.

Sur cette forte contrainte la municipalité a opté d'accompagner la Cave Coopérative de Moux dans la réalisation d'une aire de lavage pour la viticulture principalement pour le remplissage des machines et le nettoyage des pulvérisateurs et machines à vendanger.



AIRE MULTISPORTS

Une aire de sports avec gazon synthétique a vu le jour sur le terrain de sports. Ouvert à la pratique du foot, Handball, Volley, Badminton, Basket, Mini-Tennis. Il est ouvert à tous sous certaines conditions qui sont affichées sur le site de l'aire de jeux .



ECOLES DE MOUX

Changement aux écoles de Moux, en ce mois de Septembre, Mme Laura Barbaza a pris ses fonctions de Directrice et Mme Bérangère Roqui professeur des écoles. Il y a 44 enfants pour les classes de maternelle et du cours préparatoire.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	314 144,98	188 237,05			125 907,93
012	CHARGES DE PERSONNEL	397 558,72	270 814,16			126 744,56
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	123 463,58	117 059,30			6 404,28
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	835 167,28	576 110,51			259 056,77
66	Charges financières	8 633,67	9 217,24			
67	Charges exceptionnelles	519,56	541,91			
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	844 320,51	585 869,66			259 056,77
023	Virement à la section d'investissement (2)	90 866,88				90 866,88
042	Op. d'ordre de transfert entre sections (2)	447,00	447,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	91 313,88	447,00			90 866,88
	TOTAL	935 634,39	586 316,66			349 923,65

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)	
---	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	42 907,90	41 790,65			1 117,25
73	Impôts et taxes	354 430,00	375 657,92			
74	Dotations, subventions de participations	192 666,00	204 309,64			
75	Autres produits de gestion courante	65 642,00	57 800,37			7 841,63
	Total des recettes de gestion courante	655 645,90	679 558,58			8 958,88
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	655 645,90	679 558,58			8 958,88
042	Op. d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	655 645,90	679 558,58			8 958,88

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)	241 838,65
--	------------

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(4) A servir uniquement dans le cas d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	101 767,17	52 958,96		48 808,21
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	472 259,20	343 242,50		129 016,70
	Total des dépenses d'équipement	574 026,37	396 201,46		177 824,91
10	Dotations, fonds et réserves	941,00	618,00		323,00
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	15 024,51	17 554,67		-2 530,16
18	Compte de liaison : Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses d'imprévus				
	Total des dépenses financières	15 965,51	18 172,67		-2 207,16
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	589 991,88	414 374,13		175 617,75
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	589 991,88	414 374,13		175 617,75

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif
reporté de N-1 (3)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement	242 346,50			242 346,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	66 013,80	66 013,80		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	308 360,30	66 013,80		242 346,50
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	8 931,00	19 020,68		-10 089,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)				
138	Autres subv. d'investi. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 045,00	6 677,22		-632,22
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	14 976,00	25 697,90		-10 721,90
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	323 336,30	91 711,70		231 624,60
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	90 866,88			90 866,88
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	447,00	447,00		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	91 313,88	447,00		90 866,88
	TOTAL	414 650,18	92 159,70		322 491,48

Pour information R 001 Solde d'exécution positif
reporté de N-1 (3)

PROJETS 2019

Caméras de surveillance :

Le projet de caméras de surveillance, prévu au budget 2018, sera réalisé en 2019, des retards dûs à des modifications dans l'octroi de subventions, n'ont pas permis de le réaliser dans les délais.

Policier Municipal:

Le policier municipal embauché par les communes de Moux, Conilhac, Montbrun, Roquecourbe, Saint Couat et Douzens, après une formation règlementaire de 6 mois, prendra ses fonctions opérationnelles en Février. Sa tâche permettra de réguler les problèmes de stationnement, les chiens errants, de prévenir les incivilités et de mener une action de médiation en liaison avec Monsieur le Maire.

Création d'un lotissement à Saint Antoine:

Habitat Audois projette de créer un lotissement locatif de 20 habitations dont 4 de mobilité réduite à Saint Antoine. Le dossier avance normalement la première pierre devrait être posée avant fin 2019.

Château d'Alaric:

Replacé dans son histoire après 4 ans de recherches. Un panneau signalétique sera installé en Février/Mars 2019 retraçant son histoire.

L'ARIC



Quand l'Aric porto capel pren té gardé Pastourel. (Proverbe Alaricien)

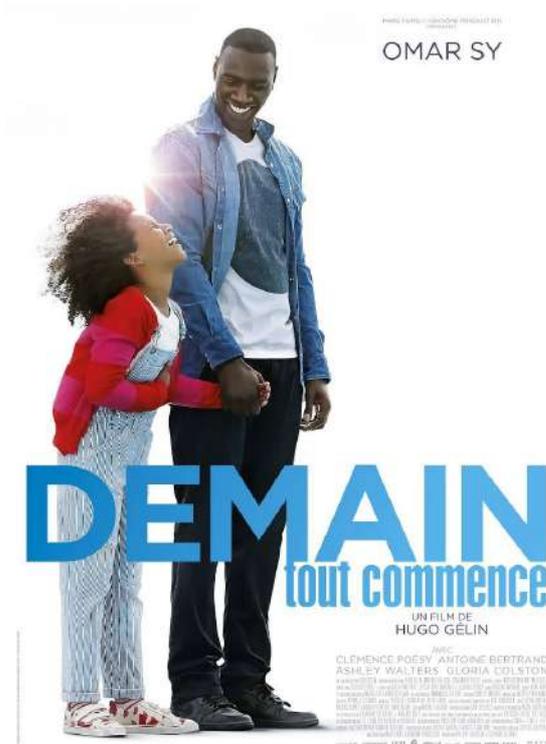
Quand l'Aric porto capitchou aven la pleijo paouc ou prou. (Proverbe de la Montagne Noire—Gaston Jourdanne)

CINEM'AUDE 2018

Ciném'aude :

Comme chaque année, Ciném'aude a planté son écran géant sur le stade de Moux.

Le Mercredi 1er Août, séance de cinéma en plein air organisée par l'association Ciném'aude au cours de laquelle le film « Demain tout commence » a été projeté devant un nombreux public.



Services et commerces

Le camion foodtruck Happy gnocchi est installé le mercredi soir à partir de 18H avenue Henry Bataille, Stéphane Bruel vous propose de la restauration rapide, taccos, Hamburgers, paninis, assiettes gourmandes et gnocchis faits maison.

Pharmacie : Depuis le 2 Juillet 2018, Magali Harant et sa sœur Gabrielle Durand ont repris la pharmacie Franc, où Gilbert et Marie Christine ont assuré pendant de nombreuses années un service de proximité efficient, qu'ils en soient remerciés.

La Calade : le Café-Restaurant « La Calade » repris par les époux GUIBON fêtera l'anniversaire de leur activité le 16 Février, sur thème les années 80.



Le CLUB DE L'AMITIE

Depuis quelques années déjà, les membres du Club de l'Amitié sont de moins en moins nombreux. De ce fait, les manifestations organisées en pâtissent. Seul le repas du 15 Août attire de nombreuses personnes adhérents et non adhérents.

Nous avons eu la tristesse de perdre Jean Germa, Jean Bautista, Simone Cabanes, France Faure et Vicente Thomas.

Aux familles endeuillées, nous adressons nos pensées amicales.

Nous espérons que cette nouvelle année vous apportera bonheur et santé. Bonne Année à tous.

Programme des festivités jusqu'au 15 Août :

24 Janvier	Loto et vente de cartes à la MJC
21 Février	Loto et Assemblée Générale
21 Mars	Loto
25 Avril	Loto
8 Mai	Repas au Foyer
20 Juin	Loto
15 Août	Repas sur le terrain de Sport (ouvert à tous)

Ces dates sont susceptibles de changer, les confirmations seront diffusées par voie de presse, affichage et publication par la Mairie.



**Crédits photos: remerciements à Eliane TREMLET
correspondante de l'Indépendant**

MJC

Tout au long de l'année 2018, les enfants de la M.J.C. ont pu faire divers ateliers et sorties.

Ils ont commencé par la confection de la galette des Rois, puis c'est Carnaval, le défilé dans le village avec les écoles, puis Pâques avec la chasse aux œufs.

L'assemblée générale ordinaire de la MJC s'est déroulée le 14 Novembre mettant en avant la création d'une section Jeunes (12/18 ans) et pour l'année 2019 l'anniversaire des 50 ans de la MJC.

Les responsables de l'Association oeuvrent en permanence pour accueillir et divertir les enfants dont le nombre est resté stable les mercredis et les samedis sans oublier les après-midi récréatifs des adultes.

En Août, un concours photo organisé à la suite d'ateliers de vacances a permis aux enfants de maîtriser les bases de la photographie.



Le bureau de la MJC et son Président Christine Germa présentent à tous leurs meilleurs



Le Samedi 1^o Décembre, comme chaque année, le Téléthon a tenu ses promesses. Le fil rouge : nombre de petits déjeuner servis. Vente de gâteaux de Noël, assiettes garnies, boissons préparées sur place. Le bénéfice de la manifestation est versé à l'AFM Téléthon.

CLSH / ECOLES



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE
MERVEILLEUSE ANNEE 2019
AVEC :
PARTAGE , JOIE
Rires , Santé
ET AVEC QUELQUES BÉTISES

les enfants s'est dé
les élèves en un seu
l'ALAE ont ravi les
enseignantes ravi
tout aussi chaleu



interprété par tous
e par les enfants de
Les
année 2019 soit

ACCA

Chers amis chasseurs,

Il est temps de faire le bilan de cette saison. Elle a notamment été marquée par les intempéries du mois d'Octobre où beaucoup de personnes furent durement touchées. Il en fut de même pour la faune sauvage. L'ACCA s'est portée solidaire des sinistrés et a apporté son soutien aux victimes des inondations.

En ce qui concerne la chasse, l'ACCA a procédé aux lâchers de gibier (faisans et perdreaux). Maigre consolation pour une chasse au petit gibier qui est de plus en plus en difficulté. Il s'est tué, malgré tout, quelques lièvres, bécasses et palombes (pour les plus patients). On note toutefois un exploit, un lapin tué sur la commune. Espérons que ce ne soit pas le dernier...

Du côté du gros gibier, le sanglier est très présent. Il reste encore deux mois de chasse pour abaisser le nombre dans des limites acceptables.

Vous l'aurez compris, c'est une saison moyenne qui va s'achever. Une note d'espoir, les compagnies de perdreaux sont présentes ici et là pour la saison prochaine.

Nous remercions la mairie pour son soutien ainsi que la société des lotos pour sa contribution annuelle. Merci aux chasseurs qui s'investissent tant pour les lâchers, l'eau pour le gibier, le piégeage et les lotos. C'est grâce à eux que l'ACCA peut vivre.

Nous avons une pensée pour Jean Bautista , Gérard Ormières et Jean Louis Danjean anciens année.



Le bureau de l'ACCA et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2019

Philippe Carles

LA BOULE D'OC

Le bureau de l'association "*La boule d'Oc Mouxoise*" adresse ses meilleurs vœux à la population pour l'année 2019

Avec plus de 140 adhérents en 2018 , en nette progression ,nous renouvellerons en 2019 nos activités estivales avec l'organisation de concours et de grillades dont les dates seront fixées en concordance avec les autres associations du village.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles , la mairie et le conseil municipal qui grâce à leur participation permettent une bonne organisation et un bon déroulement des activités de la "Boule d'Oc".

Pour plus d'information vous pouvez contacter les membres du bureau. Photo jointe: remise des trophées lors de l'assemblée générale.

P



Fin de saison de la Boule D'Oc, remise des récompenses, soirée avec une centaine de participants animée par Julien Santaluccia. Les lauréats,: Laeticia Casal, Catherine Lasnier, Manuela Bezés, Mathis Florens, Alexandre Duclos, Florian Vivies, chez les jeunes et Francis Corbières, Thierry Lecrivain et Olivier Bautista pour la catégorie Masculine.

Milhes Jean-Claude (président) : 04 68 43 91 37

Clamart Fabrice (secrétaire) : 04 68 43 15 56

Mora Benoit (trésorier) : 06 73 13 19 44

LOTO



Les sociétés locales des lotos remercient l'ensemble des bénévoles ayant apporté leur aide à la mise en place des lotos ainsi qu'à leur tenue, l'ensemble des participants ainsi qu'à toutes les Mouxoises et les Mouxois ayant apporté leur soutien. Il est rappelé que les lotos ont repris le premier dimanche de décembre 2018 et se termineront fin Mars 2019.

Tout le monde s'associe pour vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2019**

L'AIR DU TEMPS

Activités :

Lors de l'Assemblée Générale projection d'un diaporama sur les randonnées et sorties de l'année 2018.

24 randonnées ont été effectuées, 17 à la demi-journée le vendredi après-midi et 7 plus longues à la journée avec repas tiré du sac

Une journée de Lanet à Salza
Bugarach avec visite du pont
romain et de l'observatoire des
grappes

7 juillet
Laprade, son barrage et sa forêt de
Toutes ces activités conviviales ont vu la

L'association a aussi organisé un séjour
La Clape Grunssan avec visite
Alpes au beau village de Samoëns dans
commentée de Notre Dame des
neiges éternelles du Mont Blanc.

Narbonne par M.Pibouleau

PROPOSITIONS
Le sentier côtier de Port-Vendres à

Poursuite des randonnées et journées avec

Banyuls avec un arrêt et des

Rencontres avec d'autres associations de randonneurs

La journée Sentier en Fête avec le Pays Corbières Minervoises et d'une marche nocturne

Trois journées visites à et autour de Porquerolles

Organisation d'un séjour randos d'une semaine



Belle et Heureuse Année 2019 à toutes et à tous



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Moux a organisé en 2018 trois évènements :
 20/21/22 Juillet 2018 : Fête locale d'été avec un repas assis (cassoulet) le vendredi 20 animé par le groupe Sankara, des tapas de chez Bembe avec la banda les Kopin's suivis d'une soirée mousse animée par DJ Mehdy Prince le samedi 21 et pour clôturer cette fête une après-midi mousse animée par DJ Mehdy Prince avec un repas « auberge espagnole ».



avec guitares folk, et percussions, dans l'esprit pub irlandais, avec des reprises allant de la musique traditionnelle Irlandaise à la Country et au Rock. Le second set sera une partie plus électrique, avec guitare, basse et batterie, avec des reprises Rock Pop 70/80/90.

Dimanche 5 Mai 2019 : Vide grenier avec restauration le midi par le comité des fêtes (sandwichs, etc).





19/20/21 Juillet 2019 : Fête locale d'été avec vendredi 19 un repas assis (cochon à la broche) avec une soirée animée par DJ Mehdy Prince. Samedi 20 juillet tapas par le comité des fêtes avec le groupe ABYSS. Dimanche 21 juillet, auberge espagnole avec après-midi mousse avec DJ.

Samedi 10 Août : Soirée dégustation de 19h à 23h avec tapas par le comité des fêtes et un groupe de musique (Eko Eko à confirmer).

Samedi 7 décembre : Fête Locale d'hiver

Nous espérons vous voir nombreux à chaque événement pour se rassembler et partager des moments ensemble dans la joie et la bonne humeur.



Remerciements

Le comité des fêtes de Moux remercie les Mouxois venus nombreux à nos manifestations, nos partenaires, ces artistes sans qui rien n'est possible, la municipalité et Monsieur Le Maire, Monsieur Ormière et son équipe pour l'organisation des lotos et bien sûr les bénévoles de l'association peu nombreux mais plus qu'efficaces.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de surprises !

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 12 Avril 2019

MOUX
18 août à 19h
au stade Paul Didier
Vin, bière artisanale, tapas
Animée par Jalab's Brothers

Soirée Dégustation

Histoire d'EAU

PLUVIOMETRIE.

La Montagne d'Alaric, sur le couloir Aude /Frequel, matérialise la limite des climats Méditerranéens et Océaniques, celle-ci varie entre Barbaira et Moux en fonction des dépressions, de ce fait les précipitations fluctuent fortement d'une année sur l'autre. L'année 2018 aura été marquée par de fortes pluies affectant le Carcassonnais, Moux étant relativement épargné, alors qu'en 1999, les précipitations de type Cévenol avaient pour origine l'Alaric de Moux.

L'année 2018 a connu des précipitations hautes à 992 mm, la moyenne étant généralement entre 620 et 650 mm. Le mois record de 2018 est pour Octobre avec 313 mm et ce, depuis 2009 au moins.

Pour mémoire, un récapitulatif des dernières années :

2018	992 mm
2017	595 mm
2016	465 mm
2015	433 mm
2014	698 mm
2013	808 mm
2012	546 mm
2011	612 mm
2010	713 mm

Henry Bataille et les chiens

Henry Bataille poète Mouxois:

Jules Renard dans ses mémoires parlant de Henry Bataille, « je n'ai jamais vu quelqu'un regarder un chien comme lui », confirmation, HB aimait les chiens, pour preuve cet ex-voto consacrée à la gent canine, retrouvée en Provence.



Castrum d'Alaric, Château « Cathare »

Prochainement, un panneau signalétique retraçant l'histoire du château d'Alaric sera placé à proximité du monument, en voici le texte, il replace ce château, longtemps oublié, dans la même perspective que les châteaux de Termes et Minerve. Nous devons le résultat de ces recherches à Manuel DUDEZ, archéologue auteur d'un mémoire Master 2 sur ce château.



Le Castrum d'ALARIC à MOUX (Aude)

Mentionnés pour la première fois en 1118, le **Castrum d'Alaric** et son église dédiée à St Pierre dominaient la frontière entre les évêchés et vicomtés de Narbonne et de Carcassonne ainsi que la route de Moux à Camplong et Lagrasse. Ce village castral était tenu en fief de l'Abbaye de La Grasse par la **famille d'Alaric**, fidèle aux vicomtes Trencavel de Carcassonne, lors de la guerre de Cent Ans Méridionale. Ce château remplissait le rôle de vigie et de protection pour la Vicomté.

A Pâques 1210, lors de la Croisade contre les Albigeois, après la prise de Carcassonne, le château d'Alaric, fidèle aux Trencavel, est pris après un siège de dix jours par Simon de Montfort, il assiègera et soumettra par la suite, Minerve et Termes. Le château passe en 1242 aux puissantes familles de Capendu puis d'Abban. Déserté par ses habitants au profit du village de Moux entre le XIII^e et le XIV^e Siècle, les constructions du Castrum serviront rapidement de carrière de

LE CASTRUM d'ALARIC à MOUX (Aude)

Mentionnés pour la première fois en 1118, le **castrum d'Alaric** et son église dédiée à Saint-Pierre dominaient la frontière entre les évêchés et vicomtés de Narbonne et de Carcassonne ainsi que la route de Moux à Camplong et Lagrasse. Situé à proximité de sites occupés dès le néolithique, le rocher cerné de falaises est sans doute fréquenté dès l'antiquité ou la protohistoire. Ce village castral était tenu en fief de l'abbaye de La Grasse par la famille d'Alaric, fidèle aux vicomtes de Carcassonne. En 1210, lors de la croisade contre les Albigeois, la famille d'Alaric se rebelle contre Simon de Montfort qui assiège le castrum et le soumet en quelques jours. Il passe après 1242 entre les mains des puissantes familles de Capendu puis d'Abban. Déserté par ses habitants au profit du village de Moux entre le XIII^e et le XIV^e siècle, les constructions du castrum serviront rapidement de carrière de pierre et d'enclos à bestiaux et cette fortification n'eut apparemment aucun rôle durant les guerres de Religion du XVI^e siècle. Seule l'église, restée en possession de l'abbaye de La Grasse, semble avoir survécu aux destructions jusqu'au XVIII^e siècle, époque à laquelle le site prend le nom de Prieuré de Saint-Pierre d'Alaric.

Également bâti en grès extrait sur place comme l'attestent de nombreuses carrières, le castrum se présente sous la forme d'une grande enceinte polygonale à pans coupés et à redans suivant la forme naturelle du rocher. Elle était flanquée de quelques tours dont deux subsistent au nord et au sud. L'ensemble est dominé par un secteur seigneurial, le **caput castrum**, où s'élevaient deux tours rectangulaires aujourd'hui très ruinees et l'église romane Saint-Pierre qui conserve une partie de sa nef et son chevet semi-circulaire.

Castrum d'Alaric XI-XII^es Commune de Moux

1. Tour Orientale
2. Tour Occidentale
3. Église Saint-Pierre
4. Court du bâtiment
5. Alaric nord
6. Surtout sud
7. Tour sud
8. Tour sud-ouest
9. Fenêtré
10. Massif occidental
11. Accès actuel
12. Assises wallonnes
13. Maison n°1
14. Sécure probable d'un accès
15. Tour nord
16. Rue ?
17. Rampe nord / nord-est
18. Murure récente

Les logis seigneuriaux devaient se situer à proximité. Face au plateau, le point le plus faible était défendu par un fossé taillé dans le rocher et un grand massif occidental aux murs très épais et percé de trois petites fentes de tir ou d'observation. La porte principale se situait possiblement au nord, où le terrain est moins abrupt et où une succession de terrasses portant de nombreuses constructions dissimulées sous les éboulis semble indiquer l'emplacement de l'habitat villageois, de ruelles et de rampes d'accès.

Les vestiges d'Alaric sont caractéristiques de l'architecture et de la fortification romane Languedocienne des XI-XII^e siècles : utilisation de petit et de grand appareil régulièrement assis, hauts murs très épais, enceinte polygonale peu flanquée, rareté des ouvertures de tir, bâtiments voûtés en berceau. En position centrale, une à deux tours maîtresses à faible valeur défensive dominaient le village castral établi sur des terrasses artificielles. De par leur exiguité, la difficulté des communications entre leurs différents niveaux, leurs rares et étroites ouvertures et l'absence de tout élément de confort, ces tours n'avaient pas une fonction d'habitation. Très orientales, elles représentaient avant tout le symbole du pouvoir seigneurial et servaient surtout de point d'observation et de lieu de stockage.

Le castrum d'Alaric qui fait l'objet de nouvelles recherches historiques et archéologiques depuis 2014 est la propriété de la commune de Moux qui décline toute responsabilité en cas d'accident. Ses vestiges sont très fragiles et il est fortement déconseillé de grimper sur les murs qui peuvent s'écrouler à tout moment, de s'approcher du vide et de s'aventurer sur les éboulis. L'utilisation de détecteurs de métaux et les fouilles clandestines sont formellement interdites sous peine de poursuites judiciaires.

Seule l'église continuera jusqu'en 1789 à générer un bénéfice au chanoine prieur (siné cura) qui résidait à La Grasse puis à Carcassonne, d'où le nom de **Prieuré de St Pierre d'Alaric** donné au site par les habitants qui en payaient la dîme.

Entièrement bâti en grès extrait sur place comme l'attestent de nombreuses carrières, le Castrum se présente sous la forme d'une grande enceinte polygonale à pans coupés et à redans suivant la forme naturelle du rocher. Elle était flanquée de quelques tours dont deux subsistent au Nord et au Sud. L'ensemble est dominé par un secteur seigneurial, le Caput Castri, où s'élevaient deux tours rectangulaires aujourd'hui très ruinées et l'église romane Saint Pierre qui conserve une partie de la nef et du chevet semi-circulaire.

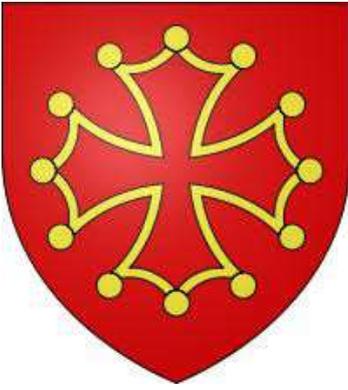
Face au plateau, le point le plus faible était défendu par un fossé taillé dans le rocher et un grand massif occidental aux murs très épais et percé de trois petites fentes de tir où d'observation. La porte principale se situait au Nord, où le terrain est moins abrupt et où une succession de terrasses portent de nombreuses constructions dissimulées sous les éboulis, semblant indiquer l'emplacement de l'habitat villageois..

Les vestiges d'Alaric sont caractéristiques de l'architecture et de la fortification romane Languedocienne des XI^e-XII^e Siècles : utilisation de petit et grand appareil régulièrement assisé, hauts murs très épais, enceinte polygonale peu flanquée, rareté des ouvertures de tir, bâtiments voûtés en berceau.

En position centrale, une à deux tours maîtresses à faible valeur défensive dominaient le village castral établi sur des terrasses artificielles. De par leur exigüité, leurs rares et étroites ouvertures et l'absence de tout élément de confort, ces tours n'avaient pas une fonction d'habitation. Elles représentaient avant tout le symbole du pouvoir seigneurial et servaient surtout de lieu d'observation et de stockage.

Manuel DUDEZ

Le castrum d'Alaric qui a fait l'objet de recherches historiques et archéologiques depuis 2014 est la propriété de la Commune de Moux qui décline toute responsabilité en cas d'accident. Ses vestiges sont très fragiles et il est fortement déconseillé de grimper sur les murs qui peuvent s'écrouler à tout moment, de s'approcher du vide et de s'aventurer dans les éboulis. L'utilisation de détecteurs de métaux et les fouilles clandestines sont interdites et passibles de poursuites.



**OCCITAN – Colette et
Barthé CASAL**

Cançon per un monde melhor.

Cantam los qu'après las guèrras
An sapiut bastir la patz
E avalir las frontièiras,
Las parets, los barbelats.
La sauvarem, la nòstra terra,
Se nos volèm balhar la man
E trapar la fe novèla
Que nos menarà a deman.

Per defendre la fraternitat
Tant d'òmes son tombats,
Mas al mièg del carrierat
D'autres se son quilhats.
Seguissèm los sus la dralha...
Avèm al cur l'esper novèl
De veire paréisser l'auga,
L'auga d'un monde mai bèl.

Que totes los pòbles s'amassen
Per gardar la libertat
E que sens pausa caminen
De cap a l'egalitat.
Ajudam los jorn après jorn,
Atal farem nòstre dever,
E cantam uèi et totjorn
La patz, l'amor e l'esper.

Maurici ROMIEU

(Cançon cantada per lo grop NADAL
sus la musica de Beethoven : « Hymne à la joie. »)

Vos soèti :
1 an de bonur,
12 meses de santat,
52 semanas de jòia,
365 jorns de bona fortuna,
8760 oras d'amor,
525 600 minutas de plaser... e
31 536 000 segondas de polidas pensadas.

Un grand merci à Colette et Barthélémy
Casal

Et à Guy Sié, Conse de Fleury d'Aude
et ancien collègue du Bahut.

*Guy Sié
conse de Fleury d'Aude
Perirhan*

Nadal

I) Mimodrame :

La nuèit de Nadal es una nuèit magica, ont las bèstias parlan la lenga dels òmes.

Lo gal se lèva e crida :

- « Jesus Crist es nascut. »

La vaca demanda :

- « A ont ? A ont ? »

La feda respond :

- « A Bètelèm ! A Bètelèm ! »

L'ase brama :

- « I cal anar ! I cal anar ! »

II) Lo conte del brasegon :

Se vos passejatz dins la garriga per Nadal, rescontraretz benlèu dins una comba, a l'ombra, una planta polida, a las fuèlhas lusentas, que pòrta de bòlas rojas coma la brasa del fuòc. Es lo brasegon.

Escotatz son istòria.

L'ase aviá bramat : « *I cal anar ! I cal anar !* » e totas las bèstias s'èran encaminadas cap a Bètelèm.

Del temps que caminavan, lo paure ase s'avisèt que caduna portava qualque present per lo nenon que veniá de nàisser. El, aviá pas res pres !

Aquò lo tafurava e se'n voliá mal.

« *De que va dire de ieu, Nòstre Sénher ? Dirà que sèi un ase... e aurà plan rason !* »

Tot pietadós, èra a mand de passar la pòrta de l'estable quand avisèt una bèla mata de brasegon.

« *Qu'es polida, aquela planta amb sas fuèlhas lusentas e vernissadas ! Ne vai colir un ramelet e ne farai present al pichon Jèsus,* » se diguèt tot content.

Sarrèt las dents sus la branqueta a las fuèlhas escosentas e dintrèt trioufant dins la grèpia sens faire cas de la sang que rajava de sos pòts.

Nòstre Sénher ne siaguèt tocat e volguèt que, d'aquel jorn, lo brasegon portèsse de fruits rojas coma de pèrlas de sang, en sovenir, justament, del pichon e dolorós present del paure ase.

DECHETS, ENCOMBRANTS

Pour les déchets, la Commune et les usagers doivent les déposer à la déchetterie des 3F, à Fontcouverte.

Le ramassage des encombrants du dernier Vendredi du mois sera limité au ramassage des verres, papiers, cartons. Pour les encombrants électroménager, meubles et autres, il conviendra de **faire appel aux services techniques qui procéderont à l'enlèvement avec leur accord le dernier Vendredi du mois sur RDV**. Cette mesure étant prise après le constat d'une dérive dans la nature des objets déposés. **Pour les cartons, verres, papiers nous demandons à chacun de faciliter l'enlèvement de ces objets et d'exclure les ordures ménagères.**

	Mois	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	janv-20
VERR E / CART ON		25	22	29	26	31	28	26	30	27	25	29	27	31

Calendrier ramassage 2019

Le ramassage débute dès 8h00

Pour les gravats et déchets verts, demander un bon à la mairie.

DECHETTERIE DES 3F

Lundi	Fermé	Mardi	15h00-17h30
Mercredi	10h/12h / 13h30-17h30	Gravats, déchets verts, tout venant	
Jeudi	13h30-17h30	Vendredi	9h-12h / 13h30-17h
Samedi	8h-12h / 14h-17h Gravats, déchets verts, tout venant		
Dimanche	8h-12h.		

Nous avons des points de collecte de tri sélectif :

Verre, cartons d'emballage domestique, papiers, plastiques, boîtes de conserve, emballages. Situés Route de Montbrun et à la distillerie

Par ailleurs, un point de collecte spécifique pour les cartons industriels et les vêtements est situé à la Distillerie.

Nous demandons à la population de se conformer à cette organisation de collecte.



La Montagne d'Alaric domine la rive gauche du canal, terrible et pleine

de mystères : le Roi Wisigoth y serait enseveli avec son trésor, ses femmes et ses

éléphants ! Laissons-là le héros étendu sous sa pierre, dans les monts de l'Alaric,

La vigie des Corbières.

Thomas Jefferson 17 May 1787